

Phu-truong bằng chú' Pháp. — Supplément en français

ALLOCATION

prononcée par M^r le Résident Supérieur Thibaudeau à son premier contact avec Leurs Excellences les nouveaux Ministres du Gouvernement Annamite

Excellences,

J'ai exprimé le désir de réunir le Conseil des Ministres, qui est aussi la Commission des réformes du Gouvernement, dès l'arrivée à Hué de tous les Membres qui le composent. Je crois nécessaire, en effet, de faire avec vous l'analyse de la situation nouvelle afin d'en dégager les conclusions que cette situation paraît nous imposer.

L'acte accompli le 2 Mai est trop grave, par les promesses qui y sont explicitement ou implicitement incluses, par les conséquences qui en résulteraient éventuellement, si nous étions inférieurs à la tâche qui nous est impartie, pour que je n'éprouve pas le besoin d'essayer de définir les besoins du moment, tel que je les conçois et aussi les devoirs, les obligations que nous devons accepter pour remplir notre rôle.

Je n'entends nullement faire une critique du Gouvernement qui vient de se retirer. Mon désir est uniquement d'analyser et de définir aussi objectivement que je le pourrai.

Jusqu'à ce jour, on peut dire que la tendance générale du Conseil que vous remplacez fut d'être conservateur des plus anciennes traditions, sans souci de la diffusion d'une culture nouvelle, de l'évolution des esprits qui en est résultée. Cette tendance, que je ne juge pas, le conduisait nécessairement à la réaction contre les actes du Protectorat, dans tout ce que ces actes contenaient d'évolution moderne en vue d'une adaptation de l'Annam aux exigences de notre époque.

Il me suffira, pour, nous faire entrevoir les conséquences de semblable attitude, de vous convier à faire, par la pensée, un parallèle entre l'Annam, où le Gouvernement Annamite a conservé ses pouvoirs et le Tonkin, où les pouvoirs de votre Gouvernement ont été délégués au Représentant du Protectorat en ce pays. Remarquez bien que je ne dis pas que tout est parfait au Tonkin et tout à condamner en Annam. Aussi bien,

vous connaissez parfaitement la situation actuelle de ces deux parties de l'Empire: je vous laisserai donc le soin de conclure.

Sa Majesté l'Empereur, en parfait accord avec le Gouvernement de l'Indochine et le Résident Supérieur p. i. en Annam, a décidé de mettre fin à des méthodes qui conduisaient à une impasse ou tout au moins à des sentiers tortueux.

Le sens et la portée de la mesure prise sont très clairement indiqués par l'Ordonnance n° 29 du 2 Mai 1933: Sa Majesté veut adapter la législation, l'Administration de son Empire aux besoins de Son Peuple et dans l'intérêt de ses sujets.

Cette pensée a conduit Sa Majesté à rechercher les hommes susceptibles de l'aider dans cette tâche et elle fut ainsi amenée à s'affranchir des règles en usage, bien qu'aucun texte ne les consacre.

Des usages finissent pourtant, à longueur de temps, par créer une mentalité et tout particulièrement des intérêts. Vous concrétisez une opposition à cette mentalité et à ces intérêts. Il serait puéril de vous le dissimuler.

Votre attitude et vos actes doivent, en premier lieu, s'inspirer de cette constatation.

Quelle sera cette attitude et que seront ces actes?

La logique la plus élémentaire nous entraîne à penser qu'attitude et actes devront respecter tout ce qui touche aux sentiments profonds du peuple, puis aussi qu'ils auront à condamner les errements, à combattre les abus du passé.

Ceci nous conduit à l'analyse des hommes et des faits dont je vous entretenais tout à l'heure.

Nous ne nous abaissons à aucune personnalité. Notre but n'est pas de critiquer, mais de parvenir à la découverte des meilleurs moyens de remplir le rôle qui nous

est fixé. Malgré une carrière déjà longue en ce pays, certains aspects de la psychologie annamite peuvent m'être inconnus et vous aurez à me dire jusqu'à quel point vous pouvez me suivre ou bien quels oublis j'ai faits.

Ma conviction personnelle est qu'il existe deux défauts essentiels à la mentalité du moment, parmi les dirigeants du pays, et un défaut non moins grand dans l'état d'esprit du Gouvernement Annamite lui-même.

Par dirigeants, j'entends les Mandarins et les notables.

Le premier défaut que j'impute à cette catégorie d'hommes est de n'avoir aucune conception de l'intérêt général et de l'équité. Pour chaque dirigeant, un acte, quelle que soit sa nature, doit avoir deux conséquences : a) ne pas mécontenter le supérieur, dispensateur éventuel des récompenses ou des sanctions ; b) être avantageux, matériellement ou moralement. Peu importe que les collectivités en souffrent ; l'essentiel est que l'auteur en soit récompensé et le supérieur satisfait.

La concussion est le résultat direct de cet état d'esprit qui va du bas en haut de la hiérarchie et son usage à la longue, en a fréquemment inversé le courant. Il est devenu une tradition qu'un solliciteur doive obligatoirement justifier par un don le bien-fondé de la demande et, parfois, de son action la plus légitime.

Il existe des exceptions, je ne l'ignore pas, mais le mal est assez grand pour qu'il soit permis de le traiter comme un cas général et presque comme l'obligation d'une vaccination en période d'épidémie.

Le second défaut, non moins général, est en quelque sorte le corollaire du premier.

Le besoin de satisfaire ses ambitions et ses desirs par des dons, a contraint à la recherche des protecteurs influents, aux compétitions de mauvais aloi, où l'intrigue, la calomnie, la délation sont les seuls mérites mis en action.

Ces deux tares découlent du même état d'esprit : l'ignorance de l'intérêt général ou son oubli, une absence de moralité et d'équité.

Je ne prétends pas qu'il vous sera possible de redresser de pareils errements en un jour par la seule affirmation que tel est le désir de Sa Majesté et le vôtre. Mais

vous pouvez, par votre exemple, par votre action sur vos subordonnés, par l'élaboration de règlements sages qui limiteront la fantaisie en faisant connaître à tous les droits, les obligations et les devoirs de chacun, parvenir lentement à créer une ambiance plus saine et revigorer le sentiment de justice qui existe confusément dans le peuple, car ce peuple souffre, lui, des abus commis.

La réforme des codes, qui est en cours et que nous devons hâter de toutes nos forces, sera l'un de nos moyens d'action. Des mesures partielles toutes conçues pour le peuple et dans son intérêt, devront également, le plus rapidement possible, constituer les bases du droit administratif annamite de manière à définir les droits et les devoirs des services du Gouvernement livrés à l'arbitraire des fonctionnaires d'autorité, malgré les mesures nombreuses prises par les Empereurs d'Annam en des textes trop souvent peu clairs, inconnus de presque tous.

Un premier pas vient d'être fait dans cette voie qui fixe vos attributions, mais il s'agit d'un acte d'opportunité qu'il faudra réviser et compléter à brève échéance. Tel qu'il est, cet acte vous indique cependant la voie à suivre vis-à-vis de vos subordonnés.

Le cadastre, actuellement en cours, devra être l'objet de votre sollicitude. La conservation foncière, déjà réglementée, devra être mise au point. L'état civil, mal appliqué depuis sa création, devra être surveillé, la comptabilité communale devra être réglementée et appliquée. Les services aux attributions mal définies et d'une utilité contestable ou mal utilisés : les linh-giang, les linh-tram devront être réformés.

Je cite ces matières dans l'ordre où elles se présentent à mon esprit, parce que toutes, sagement réorganisées, doivent donner aux habitants des droits qui les affranchiront des abus, des charges injustifiées, sans nuire à une organisation sociale qui a fait ses preuves et que nous devons nous efforcer de maintenir tout en la débarrassant de ses tares. Il existe d'autres matières ouvertes à votre activité. Nous aurons à les rechercher ensemble et à les étudier.

Le défaut capital de votre Gouvernement ou plus exactement des hommes qui l'ont composé jusqu'ici est la terreur des initiatives, la peur des responsabilités et la lenteur de l'action administrative qui en

résulte, lorsque cette action n'est pas entièrement annihilée par les moyens dilatoires utilisés pour ne rien faire, ne pas encourir de risques, ne pas mécontenter l'une des parties en cause, directement ou indirectement.

L'organisation de votre administration en est partiellement responsable et, aussi, la mentalité qui y sévit. Nous nous appliquons à corriger la première par les réformes précédemment exposées. Cette œuvre sera assez longue et nous ne pouvons attendre de l'avoir terminée pour exiger de tous les mandarins d'autorité une conception de leur rôle.

L'intérêt des administrés exige des actes honnêtes et aussi rapides que les circonstances le permettent. Un mandarin qui ne peut définir le champ d'action qui lui est imposé par l'intérêt général et qui ne sait oser lorsque les textes ne lui ont pas tracé son rôle doit être considéré comme incapable de remplir son rôle. Cette faute est plus grande encore lorsque des intérêts particuliers, la peur des responsabilités l'empêchent d'appliquer avec diligence et équité les règles prescrites et connues de tous.

En cette matière votre action personnelle sera prépondérante et vous verrez

s'effriter et disparaître rapidement toute espèce de résistance à ce sujet, si vous le voulez bien.

Nous aurions ainsi à ce que justifie être votre devoir essentiel le plus immédiat, apporter dans tous les organismes du Gouvernement Annamite un esprit nouveau, générateur d'honnêteté, d'activité. Vous devez donner dans le minimum de temps l'impression qu'il y a quelque chose de modifié dans le Gouvernement et l'Administration avant même que les actes promis soient venus concrétiser les promesses faites. C'est votre devoir et aussi la seule chance qui vous est momentanément offerte de justifier le choix flatteur dont vous fûtes l'objet de la part de Sa Majesté.

Les aspirations de la foule du peuple, sont peu raisonnables. Vvenues des abus et des souffrances subis, elles s'imaginent aisément qu'il appartient aux dirigeants de changer subitement un état de choses complexe, ayant de profondes racines et jusque là toléré. Nous ne pouvons les satisfaire dans le temps envisagé, mais nous avons l'obligation de ne pas les décevoir. Je fais appel à votre cœur, à votre intelligence et à votre dévouement à Sa Majesté, pour que votre attitude et vos actes obtiennent ce résultat.

DEVOIRS DU FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Ce chapitre a été omis dans les manuels de civilité, qui enseignent comment il faut se tenir dans les salons : et pourtant, l'étranger est un salon où le Français, en raison de sa réputation, bonne ou mauvaise, est le plus surveillé des hôtes. Le touriste voué, sous les costumes les plus voyants, aux hôtels les plus sonores, aux lieux les plus publics, est immédiatement mis en vedette, avec tous les inconvénients que comporte cette situation. Aussi ne me paraît-il pas inutile de proposer à ses méditations quelques vérités premières. Ces préceptes de la sagesse internationale sont presque tous négatifs, car un bon voyageur ne doit pas se produire, s'affirmer, s'expliquer, mais se taire, écouter et comprendre. Ce rôle est rarement bien tenu, d'où la nécessité des recommandations qui vont suivre.

Français, mes frères, évitez à peine débarqués, de vous écrier : « Quel sale pays ! au moins chez nous... » Des oreilles aigües vous écoutent et seront blessées.

Évitez aussi — à cause des oreilles aigües, cette fois — de clamer : « Quel sale pays que la France ! Au moins ici... » Ne faisons pas de coquetterie facile aux dépens de notre patrie : le Français qui crut gracieux de déclarer : « Si je n'étais Français je voudrais être Anglais » s'attira cette sèche et admirable réplique : « Et moi si je n'étais Anglais je voudrais être Anglais. » Rien n'est vil comme de faire des politesses en reniant quelque chose ou quelqu'un.

Et général, ne pas commencer toutes ses phrases par : « En France... » Notre pays ne préoccupe que nous. A vingt heures de distance, peu de gens y pensent plus d'une

fois par jour. A vingt journées, les journaux ne le mentionnent même plus une fois par semaine.

Le Français doit se garder de croire et surtout de laisser entendre qu'à l'étranger toutes les femmes, alléchées par notre ancienne réputation, ne demandent qu'à tomber dans ses bras. Cette fatuité, immortalisée dans maint film, ne nous rend pas populaires.

Qu'il rompe avec ses habitudes nationales d'économie. L'épargne n'est estimée comme une vertu qu'en France.

Attention aux reporters ! Les interviews d'un nouveau débarqué sont communément fleuries de gaffes. Et les journaux locaux en remettent.

Le Français doit apprendre à contrôler ses sources d'information. Qu'il ne se fie ni au compatriote de passage, qui ne connaît pas le pays, ni au compatriote résidant et grinceux, qui le connaît trop.

Ne jugeons pas un peuple sur la première personne rencontrée après la frontière, mais attendons d'en avoir vu au moins deux : pour les comparaisons.

Ne pas se moquer des coutumes locales ; elles ne nous paraissent risibles que parce que nous ne sommes pas habitués à leur ridicule, tandis que nous sommes faits au ridicule des nôtres.

Eviter l'ironie : les peuples étrangers qui entendent l'ironie sans se fâcher sont au nombre de deux : les Anglais et les Roumains.

Se rappeler qu'on a l'honneur d'appartenir au peuple réputé (bien à tort, d'ailleurs) le plus poli du monde.

Le Français en voyage a tendance à prendre pour de la francophilie les invitations à dîner. En fait, les premières qu'il recevra émanent de gens qui ont à se faire

pardonner des actes hostiles à la France. Non content d'y dîner, notre Français s'épanche, interroge, consulte, et finit par se faire dicter sa conduite par ceux-là mêmes dont il devrait le plus se défier. D'où l'utilité du commandement suivant : le Français en voyage devra se présenter à son ambassade. Qu'il fasse violence à son caractère naturel, qu'il renonce à considérer les représentants de son pays comme des incanables ou des prétentieux, et qu'il leur mette des cartes. Les renseignements qu'on lui fournira l'empêcheront du moins de tirer, sans le savoir, dans les jambes de ses compatriotes, et aussi d'être entraîné dans leurs querelles, car il est rare qu'une colonie française à l'étranger ne soit pas divisée par des luttes intestines et parfois héréditaires.

Qu'il s'abstienne de tirades égalitaires dans les pays qui croient à l'inégalité des races.

Et puis, qu'il ne promette pas la Légion d'honneur à tout venant, pour se dispenser d'offrir des fleurs.

Dans ses rapports avec les étrangers, le Français devra se méfier de la méfiance, cette méfiance à priori, instinctive, agressive, qui va de pair, chez nous, avec une crédulité confinante à la jobarderie sitôt que nous sommes las de soupçonner à tort et à travers. Une forme de cette crédulité est la conviction, ancrée dans nos têtes grâce aux manuels scolaires, discours politiques et articles de journaux, que la France est adorée par toute la terre et qu'il suffit à un Français de se montrer pour conquérir. Il faut oublier, au plus vite, cette illusion.

Et, par-dessus tout, ne jamais faire le malin.

PAUL MORANI.



LES « INTOUCHABLES »

Bénarès se dresse sur le Gange comme au carrefour de l'infini et du fini. Des centaines de milliers d'êtres s'y baignent dans une vase sacrée. Des flots d'une vilaine couleur languissent sur les rives. Et si ce n'était le magique soleil de janvier ou ferait ces berges légendaires. J'ai vu Bénarès par une lumière vraiment radieuse. Des pluies venaient, dans le Nord et vers l'Himalaya, de purifier l'atmosphère. A l'aube tout n'était que reflets et transparences. Les corps eux-mêmes ajoutaient à la majesté du pèlerinage. Tantôt bruns ocres, tantôt dorés, ils brillaient au pied des palais élevés par une foi séculaire. L'esprit le plus incrédule se sent ici à l'un des sommets de la piété humaine tant on reconnaît une naïve simplicité à tous ces êtres qui se baignent, s'ablutionnent, murmurent, chantent, puis flottent et battent leur linges selon une rituelle cadence.

Tout à côté le monde s'émeut de la crise universelle. On cherche comment produire, on voudrait des miracles de la consommation économique ; ici, il n'est que des brahmanes qui, à l'ombre de leur parasol, indiquent les prières, vous apposent les marques sacrées sur le front et recueillent le plus souvent avec machaudage les offrandes divines. Assis sur un tabouret de pierre, le Jos au fleuve, ils disposent à leur aise autour de quelques instruments de culte et rappellent aux passants qu'ils attirent que leur enclos de rivage est plus sacré que celui de leur brahmane collègue et rival.

Et pendant ce temps toute l'Inde s'enthousiasme et dispute de la querelle des intouchables. On ne sait de quoi demain sera fait. Aujourd'hui est à peine assuré. La résistance à la crise commande un programme, du travail, une action concertée ; les Indes, cependant tout à leur rêve mythique, songent avant tout à savoir si demain les « Harijan » pourront entrer au Temple de Guruvayur. J'ai interrogé nombre d'Hindous sur le destin de leur pays ; j'ai cherché des réponses à mes préoccupations économiques ; par un chemin direct ou un détour, mes interlocuteurs m'ont toujours ramené au Temple de

Guruvayur. Les deux Parlements de Westminster, en des temps aussi graves, dissertaient, il est vrai, il y a quelques années, de la réforme des Livres de prière. Afin de classer les réponses, je me suis d'abord enquis du sentiment des « Sanatani », les orthodoxes. Il s'agissait d'un puritain de vieille souche, membre du « conseil de fabrique » si je puis dire de son temple. « Certes, me dit-il, j'ai été élevé dans l'idée qu'il nous faut conserver nos traditions. Un temple est une fondation instituée par des ancêtres qui sont morts. Il nous faut donc respecter leurs vœux. Le temple n'est pas la maison de tout le monde, mais il est consacré à certains cultes, et même à certains dieux » « Certaines castes ou, si vous voulez, un groupe de fidèles, s'en réserve par piété l'exclusif usage. » De même, chez nous, un couvent est fondé par un ordre astreint à de sévères obligations, « Il n'est donc pas, me poursuivait mon orthodoxe, que les intouchables qui soient exclus des temples. Dans le cadre d'un même culte nous procédons à des discriminations par le haut ou par le bas sans tenir compte de l'échelle sociale. »

Alors, pourquoi ce frémissement eubit qui s'empare de millions d'êtres qui veulent tout de suite que s'ouvrent ou plutôt que s'entr'ouvrent les portes de Guruvayur ?

— C'est que, me répond un Sanatique, Gandhi a parlé. Et cet homme est pour nous ce que fut jadis Kristna.

— Mais si Gandhi s'était trompé ?

— Ne dites jamais cela.

Il est vrai que M. Bernard Shaw vient avec modestie de déclarer, en rade de Bombay, que des hommes comme lui Shaw et Gandhi étaient trop au-dessus de notre pauvre humanité pour être compris.

J'ai alors interrogé des journalistes hindous, des étudiants qui revenaient des universités anglaises, des gens, enfin, qui pouvaient peut-être comprendre et M. Bernard Shaw et M. Gandhi.

— L'entrée de temple de Guruvayur, si elle est autorisée aux intouchables, m'ont-ils dit, va nous faire franchir, d'un saut, une

évolution de plusieurs siècles. Ce sera la plus grande réforme sociale de ce temps. Ce sera la plus belle réforme spirituelle. Jamais nous n'eussions, dans notre jeunesse, osé même envisager pareille étape. Voyez-vous, la question a deux aspects. D'une part, le bas peuple, celui des plus misérables qu'il soit sur cette planète, recevra avec allégresse, le bienfait de ce geste symbolique. Des hommes qui osaient à peine vivre pourront espérer. D'autre part, notre pays jadis, divisé à l'infini, cloisonné, compartimenté en autant de castes religieuses et économiques, va enfin, à ce signe, éprouver son unité future.

Dans notre nation française, le nivellement s'est fait, à la mesure de la raison, par des Richelieu ; sur cette terre fanatisée, cette unité se dessine dans un délire de manifestations, d'articles, de dépêches. Tous ceux qui savent écrire, et même ceux qui ne savent pas signer, télégraphient au vice-roi. Le docteur Subborayan a déposé un « bill » au conseil de Madras, afin de permettre l'entrée au temple de Gurusvayur. De leur prison les membres du Congrès s'efforcent ainsi de créer un mouvement. Les journaux, chaque matin et soir, sont bourrés de télégrammes et d'interviews, concernant les intouchables qui n'en peuvent mais et deviennent gourmands dans leurs revendications. Si bien que M. Gandhi semble bien s'user dans une controverse qui heurte des sentiments fort primitifs.

Le fanatisme avec lequel je vois les fidèles de Bénarès s'enduire de bouse de vache sacrée est déployé par ces mêmes fidèles pour télégraphier au vice-roi. Mais alors, s'il est vrai que les nationalistes sont à ce point

exaspérés contre les Anglais, pourquoi ne réglent-ils pas cette question eux-mêmes ? Ils donneraient ainsi la mesure de leur savoir-faire législatif, ou même de leur autorité sur leurs coreligionnaires ou sur leurs semblables. Puisque les nationalistes discutent les projets de constitution même quand ils sont libéraux, pourquoi, dans ce problème strictement religieux, font-ils intervenir l'Angleterre ? Et du moment qu'ils entendent restreindre les attributions du vice-roi, gouverneur général, pourquoi est-ce précisément à ce vice-roi qu'ils télégraphient ? Or les femmes elles-mêmes, si acharnées dans leur nationalisme, prennent la tête du mouvement. Et lorsque le vice-roi laisse entendre qu'il y a là une matière purement religieuse, lorsque le gouvernement de Delhi veut éviter d'intervenir dans des questions aussi complexes, mes interlocuteurs hindous préfèrent injures sur injures et lui reprochent cette non-intervention.

Pour comprendre ces véhémences, il faut séjourner à Bénarès et y contempler ces bains de fanatiques. Venus parfois de milliers de kilomètres, les pèlerins ne se bornent pas à quelques ablutions, mais c'est vraiment avec frénésie qu'ils se jettent dans l'eau sacrée. Ils semblent mordre le courant, avec la rage d'êtres en délire. Et tout à l'heure, vers 10 heures, alors que le soleil monte au-dessus de l'immense plaine des Indes, je les verrai s'accroupir sur les marches, et, presque nus, le regard, comme habitué, attendre longuement dans une contemplation d'ubili. Vivent-ils ? Dorment-ils ? Au passage, on sent les pèlerins en état d'hypnose.

PIERRE LYAUTEY.

Gandhi et la question des « Intouchables »

L'opposition de points de vue qui vient de se révéler entre Gandhi et le gouvernement britannique sur la question des « intouchables » et la décision annoncée par le mahatma de se laisser mourir de faim, par voie de protestation, si l'on donne suite au plan Mac Donald d'une représentation séparée pour les classes dites déprimées, jettent un jour singulier sur les difficultés de la négociation commencée

depuis deux ans sous le nom de conférence de la Table ronde.

Les Indiens — mahométans aussi bien qu'Hindous — n'ont pas réussi à s'accorder sur les modalités nouvelles du suffrage à établir dans la réforme constitutionnelle envisagée pour l'Inde ; en revanche, ils se sont trouvés unanimes à référer la difficulté au président de la conférence, M. Mac Donald, et à le prier de trancher

pour eux la difficulté ; le Premier britannique, après mûre réflexion, et en se basant sur les avis les plus impartiaux et les enquêtes les plus approfondies, a rendu son verdict par sa « décision communale » du 16 août 1932. Et voilà que, comme premier résultat de cette solution arbitrale du problème électoral dans l'Inde de l'avenir, le leader respecté des Hindoux, le sage Gandhi, somme M. Mac Donald de retirer sa décision en ce qui concerne les « intouchables » hindoux, en menaçant de se laisser mourir de faim s'il n'est pas fait droit à son vœu. Le gouvernement anglais s'apprête à mettre Gandhi en liberté, sous conditions, s'il commence le 20 septembre à donner suite à son projet de grève de la faim, en sorte que, s'il succombe à l'inanition, la responsabilité en incombera à lui-même et à son entourage. Aucun gouvernement qui se respecte ne peut en effet se laisser persuader par des moyens pareils de modifier une politique qu'il a arrêtée avec réflexion, et dans le plus scrupuleux souci de justice et d'impartialité.

« Je me rends compte avec peine, avait écrit Gandhi lui-même (lettre à Sir Samuel Hoare, 14 mars 1932) en annonçant d'avance ce qu'il ferait, qu'un tel acte de ma part, pendant que je suis en prison, devra causer un grave embarras au gouvernement de Sa Majesté, et sera considéré par beaucoup comme très peu convenable de la part d'une personne occupant ma position d'introduire dans l'arène politique des méthodes qu'ils décriront comme relevant de l'hystérie ou de pis encore. Tout ce que je puis dire pour ma défense, c'est que cet acte que j'envisage n'est pas une méthode ; il fait partie de mon être même. C'est un appel de la conscience auquel je n'ose pas désobéir, dùt-il m'en coûter la réputation de santé intellectuelle que je puis avoir. Autant que je puisse en juger, ma libération de la prison ne rendrait pas moins impérieux pour moi le devoir de jeûner. »

La situation est vraiment tragique. Deux hommes, Gandhi et Mac Donald, tous deux dévoués au bien futur de l'Inde, quoique l'envisageant de façon différente ; tous deux s'estimant hautement et s'appelant dans leurs lettres « Cher ami » ; et voilà que l'un d'eux le sage ladien, se condamne à mort lui-même, pour une décision que l'autre, le Premier britannique, a prise dans l'intérêt évident de l'humanité, mais peut-être

contre l'unité de la religion hindoue. Car c'est là tout le grief de Gandhi : le fondement de son opposition à une représentation séparée des « intouchables » c'est que c'est une atteinte à l'unité hindoue, que cette religion en subira un « déchiement » et une « vivisection », et qu'elle risque d'être détruite de ce fait sans qu'il en profite aux classes déprimées. Ce sont les termes mêmes qu'il emploie dans sa lettre à Sir Samuel Hoare déjà citée, et dans ses deux lettres à M. Mac Donald du 18 août et du 9 septembre.

Que sont en fait ces « intouchables » ? On semble avoir créé ce mot barbare, doublet d'« intangible », pour marquer l'infériorité que cet autre vocable s'indiquait pas : bien au contraire, l'intangible évoquant l'idée d'un zénith de perfection alors que l'« intouchable » est le nadir de la plus effroyable misère humaine. On va en juger.

Au plus bas de l'échelle comprise des castes de la religion hindoue (Rapport Simon, paragraphe 53 sqq.), et bien au-dessous de toutes les castes, on trouve un grand nombre de gens à qui l'on applique depuis quelques années l'épithète des classes déprimées. Ces gens composent environ 20 % de la population totale de l'Inde britannique, et quelque 30 % de la population hindoue ; ils constituent les classes les plus basses reconnues dans le système social et religieux hindoux. Leur origine est en partie « fonctionnelle » ou professionnelle, et procède de ce que certains métiers (vidangeurs, travailleurs du cuir, etc.), étaient considérés comme impurs, et en partie « de tribu », c'est-à-dire que des aborigènes assojettis et absorbés par l'hindouisme y sont restés des sortes de serfs. Leur caractéristique est que, pour l'orthodoxe hindou, ils souillent par leur contact les personnes, la nourriture et l'eau. Aussi leur interdit-on l'accès des temples hindoux ; ils sont au bas de l'échelle sociale et sont le plus souvent complètement illettrés ; dans les villages, ils sont en quarantaine, dans un quartier à part, et souvent se nourrissent de rogatons et d'ordures : ils sont généralement employés comme journaliers par de grands propriétaires hindoux, ou dans des usines, et même dans l'industrie, il est fréquent qu'on les emploie que dans un bâtiment séparé. Les distinctions que l'on exerce contre eux

varient avec les provinces de l'Inde ; mais les plus grandes difficultés procèdent de leur approvisionnement en eau et de leur utilisation des écoles. Les Hindous leur refusent l'accès aux puits employés par eux, même lorsque l'approvisionnement commun a été justifié avec des deniers publics. Si c'est à une rivière que le village s'abreuve, les intouchables doivent prendre l'eau plus bas dans le courant,

Si des puits sont de débit irrégulier, on donne aux intouchables ceux qui sont à sec en été ; et ils dépendent alors, pour vivre, de la charité des castes plus hautes qui veulent bien leur verser un peu d'eau dans des récipients qu'ils offrent à distance. Dans les écoles, les enfants des intouchables doivent être assis à part, souvent même en dehors de l'école, écoutant les leçons par la fenêtre, sous le soleil ou dans la pluie. On cite un cas où un enfant intouchable suivait les leçons d'une école située à un premier étage ; un petit murador avait été construit exprès pour lui au dehors, et, quand la pluie venait, il devait rentrer chez lui. Il y a des régions, comme celle de Madras, et le Malabar, où l'intouchable est tenu de ne pas approcher d'une certaine distance fixe d'un Hindou de caste ; il doit l'avertir de loin en criant, et faire un grand crochet à travers champs pour rester à la distance requise par la religion. Dans la même région, les Hindous préfèrent avoir des routes en mauvais état que de les laisser réparer par des intouchables ; enfin, bien que l'accès des tribunaux soit ouvert à tous, il est arrivé que des intouchables n'ont pas osé comparaître devant le magistrat, par crainte du ressentiment que leur vaudrait leur audace en pénétrant en un tel lieu. « La difficulté qui se présente à l'administrateur et au réformateur politique, déclare le rapport Simon, est grandement accrue par le fait que la masse des intouchables jusqu'à présent acceptant leur destinée comme naturelle et inévitable. Leur état est véritablement pitoyable : ils sont dans le sein de la religion hindoue, et pourtant ils n'en font pas : ils vivent à peine, à demi morts de faim, et ignorent qu'il y ait le moindre espoir d'améliorer leur sort. »

Tels sont, brièvement résumés, les traits lamentables de la vie et de l'état d'esprit des intouchables. Les administrateurs et les commissions d'enquête ont été naturellement d'avis que, laissés à leur sort, ils

ne pourraient jamais mettre un terme à leur misère séculaire. Quelle chance aurait un intouchable d'être élu dans une communauté hindoue ? Aucune. Même dans les localités où ils sont les plus nombreux, ce serait un Hindou de haute caste qui serait élu. On voit les raisons pour lesquelles M. Mac Donald, sans aucun désir de s'ingérer dans la religion hindoue, a cru devoir proposer que, pour vingt ans seulement, les intouchables aient une représentation séparée ; ce qui ne les empêcherait pas de voter avec les autres Hindous, pour un autre candidat, de caste probablement. C'est contre cette clause humaine que Gandhi s'est insurgé. Il y voit non seulement un schisme organisé du dehors dans sa religion, mais encore il craint pour le résultat des efforts de réformateurs qui, comme lui, travaillent à abolir dans l'hindouisme l'intouchabilité.

Ce dernier argument ne porte pas. Comme l'a déclaré à l'Assemblée législative de Simla, un Hindou de l'opposition, Sir Hari Singh Gour, lors du débat du 13 septembre sur la résolution de Gandhi de se laisser mourir, il aurait été à souhaiter que l'hindouisme eût commencé plus tôt à porter remède aux maux intolérables des intouchables. En fait, c'est dans l'Angleterre que depuis longtemps, ces malheureux ont mis tout leur espoir. C'est à la demande du représentant des intouchables à la conférence de la Table ronde, le docteur Ambedkar, que le gouvernement de Londres a décidé à titre provisoire leur représentation séparée. Faute d'avoir su s'affranchir à temps les intouchables d'une oppression intolérable, l'hindouisme se voit aujourd'hui menacé par eux ; car ils passent volontiers aux autres religions, et, une fois instruits, sont les plus redoutables adversaires de leurs anciens oppresseurs. Ce n'est pas dénigrer en rien la volonté de martyre de Gandhi que de dire que, en bon Hindou, il veut véritablement en cette occasion mourir pour sa religion, parce qu'elle n'a pas su à temps se réformer.

« Il se peut, a déclaré cet homme singulier (lettre à M. Mac Donald, 18 août 1932), que mon jugement soit faussé, et que je sois entièrement dans l'erreur en regardant des électors séparés pour les classes déprimées comme funestes pour elles ou pour l'hindouisme. Dans ce cas, il n'est guère probable que je sois dans le vrai pour

toutes les autres parties de ma philosophie de la vie. Ma mort par voie de jeûne sera donc à la fois une pénitence pour mon erreur, et l'enlèvement d'un poids qui pèse sur ces innombrables hommes et femmes qui ont une foi enfantine en ma sagesse. Mais si mon jugement est juste, comme je ne doute guère qu'il le soit, l'acte que j'envisage n'est que l'accomplissement du plan de vie que j'ai essayé de réaliser pendant plus d'un quart de siècle, apparemment non sans un certain succès.»

La déification de Gandhi, s'il doit se

laisser mourir de faim, a déjà été proclamée à la Chambre de Simla par le député Ranga Iyer, qui, proposant un débat sur ce dernier aspect du conflit entre Gandhi et la puissance britannique, n'a pas hésité à déclarer: « Gandhi est l'incarnation de notre Dieu, envoyée ici-bas par le seigneur Krishna pour aider l'humanité, et qui résiste aujourd'hui, aux dépens de sa vie même, à la condamnation de notre religion et à destruction de notre foi, de notre race et de nos dieux! »

ROBERT-L. CRU.

DU LAOS AU CAMBODGE

Nous avions couché dans une île du Mé-Kong, et nous avions dès l'aube passé en bac sur la rive droite. De quoi sont faits les souvenirs du voyageur? La fraîcheur du matin, le brillant du jeune soleil, un parfum cuit de vernis et de drogue, le vide universel de la brousse, des paons sauvages, qui s'enlèvent, un silence délicieux...

Sur l'autre rive, je vois un homme de haute taille, avec un soapçon d'emboupoint qui élargit la ceinture, des yeux noirs et ronds, des joues carrées et bien en chair, une bonhomie de curé de village, une vigueur herculéenne (je l'ai vu barrer une mauvaise piste en y jetant un tronç d'arbre long de deux mètres et large comme le bras, qu'il portait sans effort), enfin une connaissance et un amour du pays vraiment touchants. C'est le résident de Kompong-Thom, M. R...

Il prend dans sa voiture ce journaliste désireux d'être instruit du pays et, à peine dans la forêt, nous rencontrons un groupe de ses administrés, les Kou. Ce sont des sauvages d'un type rude et à moitié nus. Mais M. R... est comme un père qui a retrouvé ses enfants. Il jubile, il saute de la voiture, il me les montre un à un avec fierté. « Celui-ci a la teigne », me dit-il. Et je vois sur le flanc marroon une horrible tache blanche, comme la fleur de lis des lépreux. D'autres ont la gale. « Je l'ai attrapée trois fois », me dit M. R... Mais le mal le plus commun est le pian, qui est un ulcère. J'en vois un cou, au bras, sous le pied. M. R... a tiré de la voiture un énor-

me flacon de stovarsol, qu'il distribue comme une panacée. Trois comprimés à celui-ci, un à celui-là. Un autre est venu en demander pour sa mère qui a mal à la jambe: deux comprimés. En même temps, le bon R... d'après la gravité du cas, prédit l'avenir: « Celui-ci je ne le verrai plus... Celui-là reviendra dans quinze jours ». Chacun vient à la distribution et s'en va, son trésor dans la main, plein de confiance.

Ils adorent M. R... comme une espèce de dieu. Ils ne tolèrent pas qu'il reste longtemps absent. « Ils m'eng... », dit-il avec un rire de tendresse. Il dort avec confiance au milieu d'eux. Son prestige le protège. Mais en même temps il en est le captif. « Si je perdais ma sainteté, me dit-il avec une lueur d'effroi, ils me couperaient le cou. » Ils ne lui pardonneraient pas de les avoir trompés. Trois fois sur la route, la distribution recommence. Il sort des clients de tous les fourrés. Chaque fois, M. R... prend un nouveau plaisir à distribuer le médicament magique. Et comme je lui dis l'étonnement amusé que j'ai de le voir dans ce rôle de père de famille, il soupire comme un père à qui on parle de ses polissons de fils: « Ah! dit-il, s'ils pouvaient seulement perdre cette manie qu'ils ont de tuer et de voler! »

Et enfin, de chaque groupe que nous rencontrons, le maître est absent, retenu en prison pour quelque gentillesse. Une fois seulement, ce magistrat était par hasard libre. C'est que M. R... l'avait fait relâcher quatre jours plus tôt. Il avait été

coffré pour une affaire obscure, où il n'était d'ailleurs considéré que comme complice. Le principal coupable était un de ses subordonnés. Celui-ci, n'ayant pas payé ses impôts, avait été arrêté par un milicien, puis, à la demande du maire, relâché. Mais le milicien avait mis à sa grâce cette condition qu'il lui cueillerait une noix de coco. Le Kouï était monté à l'arbre, et, comme c'est l'usage, avait abattu la noix avec son coupe-coupe. Seulement par un fâcheux hasard la noix était précisément tombée sur la tête du milicien, et l'avait tué net. Faut-il ce une vengeance criminelle ou un simple accident? Le roi Salomon lui-même eût été embarrassé de le dire. M. B. avait préféré croire à l'innocence.

En devisant ainsi, nous sommes arrivés à Rovieng, où un repas a été préparé pour le gouverneur général sous un toit de channe entouré de palissade, autour desquelles la foule se presse. Nous déjeunons dans cette cage, et je repars cette fois dans la voiture de M. Maux, jeune ingénieur qui a cette intelligence vive et universelle, fréquente chez les meilleurs élèves de l'École polytechnique. — et qui, à moins de trente ans, est directeur des travaux publics au Cambodge.

Nous voilà de nouveau dans l'éternelle forêt, quand sur notre droite, comme une ombre prise dans la verdure claire, apparaît le fantôme d'un temple. Devant nous, une porte voûtée en encorbellement, dont les pierres basculantes penchent vers le centre, en ouvrant des vides au bout opposé. En avant, tout un débris de pierres tombés ou coincés dans une pose oblique. L'une d'elles est debout comme un obusier ; quelque tambour de colonne, sans doute, mais de coupe quadrangulaire, montrant encore des traces de scellement. En arrière, la ruine d'une tour où s'efface le relief d'une figure immense. A gauche, à droite, une courline qui se perd sous la mêlée des branches.

C'est le Prakhan, une sorte de préfiguration d'Angkor, perdue dans la forêt. Ou plutôt c'est un bâtiment qui précède le Prakhan, où l'on entre vraiment cent mètres plus loin. La route elle-même passe sous un porche précédé de piliers carrés, dont les premiers sont découverts, tandis que les suivants ont gardé encore leur entablement. Nous arrivons

sous une voûte en encorbellement surmontée d'une tour disjointe, où l'on distingue vaguement, sous les touffes d'herbes nées de la pierre fertile, quatre étages en retrait l'un sur l'autre, avec des apparences de bandeaux et de pilastres. — A gauche et à droite, les ruines de deux autres tours, précédées de porches rompus, sont formées pareillement d'étages superposés, et l'on distingue les moulures en saillie, les colonnes engagées, les plans gauchis, les encorbellements disloqués. Les pierres, noires de mousse, s'ouvrent sur des ombres plus noires ; les arêtes usées sont voilées de lianes. Derrière le monument, de grands arbres l'étaient de leurs bras vivants et le surmontent de leurs bouquets.

Nous avons franchi l'enceinte de la cité reprise par la forêt. Les ruines sont ensevelies dans cet océan vert. Voici qu'un bâtiment apparaît, décoré de figures de femmes en demi-relief, avec une porte à gauche, sous la ruine d'une tour, et des fenêtres dont l'ouverture carrée est soutenue par deux rangs de colonnes rondes, les unes extérieures, les autres intérieures. Nous tournons de façon à voir l'autre face. Elle est ornée d'un fronton formé de rinceaux à double courbe. Sur le champ de fronton, une figure debout rêve dans cette solitude. A ses pieds, des files de petits personnages sont à genoux. Des génies ailés cantonnent la figure principale. Nous suivons maintenant une digue entre des bassins comblés. Quelques marches rompues sont gardées par des lions. Les arbres, qui ont poussé de toutes parts se mêlent à l'œuvre humaine. Les uns sont droits et substituent leurs fûts d'argent aux piliers disparus. D'autres s'inclinent l'un vers l'autre comme les reins d'une voûte. Une porte, et la ruine se perd au loin dans la forêt. Mais ce n'est que plus loin encore que nous sortons de la dernière enceinte.

La forêt où nous roulons maintenant est très épaisse. De grands sralaos blancs jaillissent à une hauteur incroyable. Leurs troncs minces comme des cierges, sont multiples. On dirait des nervures, tantôt parallèles et libres, tantôt engagées et reliées ensemble, qui s'élèvent en groupe pour former un seul arbre. Ces fûts complexes forment toutes sortes de combinaisons. Les uns se dédoublent, les autres élargissent leur base en contreforts pleins. Il en est

qui sont tendus vers le ciel comme des cordes de harpe. Sur ces mâts, les hautes noires dessinent des haubans. Et il en est de rompues, qui pendent tortillés en tire-bouchons et en vrilles.

La nuit est maintenant tombée. La lune se lève. Pendant longtemps encore nous roulons derrière le pinceau des phares. A neuf heures enfin, la piste forestière débouche sur une vraie route. Des étangs miroitent. Au delà de la cime argentée des arbres, nous distinguons d'autres cimes à peine différentes, plus minces pourtant et plus hautes, et pareillement perdues dans la brume de lait du clair de lune. Ce sont les cinq tiaras d'Angkor-Vat.

Nous visiterons demain le temple illustre. Mais l'on sait qu'à peu de distance au nord-ouest se trouve dans la forêt une ville à encinte carrée, Angkor-Thom. Nous ne résistons pas à aller jusque-là. La lune est maintenant très haute et se reflète dans les bassins. La nuit est d'un bleu ardoise très fin et très pur, sur lequel s'élèvent de gros édifices de nuages blancs, qui en semblent distincts, et qui flottent sur le fluide céleste comme des nymphéas sur un étang. Nous entrons dans la ville fantôme par une allée de fantômes. De longs Nagas gardent l'entrée au sud. Derrière eux, les Apsaras grimacent d'un côté, les bons Devas sourient de l'autre. Mais dans la clarté grise, les faces sont presque invisibles. Les feux des phares miroitent sur elles sans les révéler. La porte franchie, nous sommes dans une immense avenue. Nous distinguons vaguement à gauche une terrasse soutenue par une frise d'éléphants. Puis viennent d'autres terrasses, ci-éléées d'un nombre infini de danses célestes. Nous roulons dans un grand espace vide que limitent à droite

des silhouettes de monuments confus. Et nous arrivons enfin devant un grand temple à la fois hérissé et à moitié fendu, le Bayon. Nous faisons le tour de ses clochetons ruinés. Sur la face nord, la lune qui émerge soudain d'un floconnement de nuées éclaire une immense figure de Bouddha éternellement pensive. Mais en voici d'autres. De-ci, de-là, au gré de la lumière, nous distinguons dans le grès l'empreinte d'un visage incertain.

Sur cette face nord, le monument est abordable la nuit. Un monstre de pierre le garde encore, étrangement hérissé et vivant, blanc sous le rayon de l'astre. Par une étroite allée, nous arrivons à quelques marches. A gauche et à droite, rigoles, seuils, murs ruinés, portes, forment un champ de ruines compliqué. Soudain, au milieu de ce dédale, nous trouvons devant la figure intacte d'un Bouddha assis, de grandeur humaine. La lune, selon qu'elle se montre ou se dérobe, l'anime ou le replonge dans un demi-néant, où la forme et la pensée s'effacent. Voici qu'elle brille, et tout le gris nocturne devient plus clair. Dans cet éclairage brusque et douteux encore, la figure me paraît de la plus surprenante beauté. Il n'y a point de sérénité sur ce visage, mais une expression lourde et blasée. La lèvre épaisse est encore gonflée par la vie. Le sourire qui s'y joue respire une force désabusée. L'instinct y dit : Vivons, et la raison répond : A quoi bon vivre ? Je regarde ces épaules pleines, ce corps modelé par l'ombre. Le dieu est là, immobile et réel, dans sa forme éternelle, avec son dégoût de l'existence et sa raison supérieure à elle. Je n'ai pas voulu le revoir le lendemain, ni confronter avec le jour cette illusion peut-être née de la nuit.



LE LINCEUL VERT

Imaginez une immense plaine, qui se change au loin en forêt. Sans doute, même dans la zone découverte, l'arbre est partout présent. Mais il n'y sert que de décoration et de motif. Des kokis magnifiques se suivent devant les fossés d'Angkor-Vat. Mais le regard n'en est point prisonnier. Le paysage garde toute son étendue. Ce ne sont que grandes lignes horizontales, séparées par d'énormes distances, au fond desquelles les monuments bleuissent, perdue dans la vapeur, sous la coupole entière du ciel.

Je crois que ce dégagement est récent. Quand la mission Doudart de Lagrée visita Angkor-Vat, en 1866, il n'y avait pas d'espace défriché. L'enseigne Louis Delaporte, qui accompagnait l'expédition, nous montre la forêt vierge jusqu'à l'esplanade qui borde les bassins. Il décrit ces bassins, lac artificiel qui entoure le temple, et derrière laquelle apparaît la galerie à cinq entrées de la première enceinte « Tel est, dit-il, le spectacle imposant qui surgit soudain comme par un coup de baguette magique, quand, débouchant de la voie tracée sous les sombres voûtes forestières, on atteint la ligne du fossé qui marque la lisière de la grande futaie ».

Si la forêt a reculé, il subsiste le sentiment d'une solitude sur l'emplacement d'une grande ville morte. Là où les foules des hommes ont vécu, il leur survit je ne sais quelle atmosphère pathétique qui ne s'efface jamais. De la ville disparue, ce qu'on voit d'abord, c'est un temple, Angkor-Vat. La ville elle-même est plus loin au nord-ouest. Allons d'abord au temple. Je l'avais vu de l'avion. Les monuments autour desquels l'oiseau monta par les hommes vient tourner en ployant sur l'aile apparaissent petits comme des jouets, mais merveilleusement nets, et dans la beauté de leur plan. J'avais vu un quadrilatère bordé d'une eau jaune, un pont, et dans l'intérieur, deux enceintes carrées, emboîtées l'une dans l'autre et enfermant elles-mêmes un réduit, fait de quatre dômes aux coins et d'un autre au milieu, le plus haut de tous, le centre de figure de tout l'édifice.

Ce que j'ai vu, comme un plan-relief du haut de l'air, est maintenant devant mes yeux. D'abord les vastes étangs qui forment le fosse, moitié herbiers, moitié eau luisante et blanche de soleil. Deux bonzeries, à droite et à gauche, s'entrevoient au loin. La robe jonquille d'un prêtre brille comme une fleur dans un pré. Solitaire dans ce silence, un éléphant arrache une touffe d'herbe, qu'il secoue sur son genou pour en faire tomber la terre. Sur ces étangs, un vaste pont de pierre, ou plutôt une digue, longue d'un demi-kilomètre, est bordée de balustrades et de nagas mutilés. Au bout de ce pont, s'étend devant nous le gopura, la façade à colonnades, chargée au centre de trois tours décoiffées, et d'autres tour saux angles. Un mur la prolonge et se perd dans la verdure.

Nous franchissons le gopura en traversant la tour du milieu, et nous arrivons à une seconde cour, au fond de laquelle s'élève l'obstacle d'une nouvelle façade. Comme nous l'avions vu de l'avion, l'édifice est sur plan carré, avec des enceintes successives de plus en plus hautes et de plus en plus réduites qu'on escalade par des escaliers droits, dont les marches sont à peine larges d'un demi-pied. Au haut de l'escalier, on trouve une sorte de corps de garde, voûté très haut en encorbellement, et plein de l'odeur et du grincement des chauves-souris. Autant ce dessin général est simple, autant le détail est compliqué. Ce sont partout des portes, des seuils, des galeries, des pavilions, des bassins, des colonnes prismatiques coiffées de petits chapiteaux à moulures, tout cela dessinant des angles et des redans. Dans une des enceintes, se dressent de petits bâtiments isolés, qu'on nomme des bibliothèques. Ailleurs des chapelles avancent sur les cours, et toute cette complication d'angles droits fait un décor à chicanes, coiffé de frontons courbes compensées.

Grimpant, descendant, enjambant des seuils, nous sommes parvenus dans notre ascension devant un bâtiment carré comme tous les autres, et entouré d'une galerie. Cette galerie est la mer-

veille d'Angkor-Vat. Sur les quatre faces le mur est ciselé d'une frise immense, de très faible relief, mais d'une finesse et d'un style extraordinaires. On reconnaît, — la perspective étant remplacée par une superposition dans la hauteur, — la marche d'une puissante armée. Sur le flanc des colonnes c'est-à-dire en haut et en bas, s'avance une infanterie serrée. Au centre, c'est-à-dire à mi hauteur, viennent les éléphants dont le harnais n'a pas changé. Les chars de guerre ont, comme les charrettes d'aujourd'hui, un timon demeuré, qui dépasse de loin le poitrail des chevaux, se recourbe et s'élève, en s'enroulant vers le ciel, avec un profil de proue. Les chefs, reconnaissables à leur haute taille, se tiennent de place en place. Les archers bandent leur arcs. Toute l'armée s'avance avec des gestes terribles. A sa tête, le roi, d'une stature colossale, brandit un coupe-coupe, arme jadis réservée à lui seul, et qui est devenu l'outil des paysans.

En avançant le long du mur, nous sommes parvenus aux premières lignes de cette armée khmère, disposée en ordre profond, et dont la tête se bat contre les Thiams, leurs prédécesseurs dans le pays, reconnaissables à leur coiffure. Corps à corps acharné, que traduit un dessin ferme, sommaire et vrai. Les combattants, qui n'ont pas plus de relief que les figures d'une médaille, sont enermés dans un croquis si juste qu'ils ont leur souplesse et leur poids; bien que le muscle ne soit jamais indiqué, chaque corps donne tout son effort. Mais voici que les personnages, qui faisaient jusqu'ici face à droite, montrent maintenant leur profil gauche. De l'armée khmère nous avons passé dans les rangs de l'armée thiam, laquelle n'est pas moins profonde, et dont nous traversons toute l'épaisseur, jusqu'aux arrières et aux convois.

Cette bataille se déroule sur la face sud du temple. Nous tournons le long de la face est, où sont figurés des épisodes du Rāmāyana, thèmes éternels de l'épopée indo européenne, l'enlèvement, la recherche, l'exploit au service d'un ami, tous les contes nés dans les forêts germaniques et qui ont essaimé dans l'univers. Tourignons encore... La troisième face, celle du nord, représente la scène fameuse du bapatement de la mer de lait. Les mauvais génies et les bons sont rangés, en deux équipes, et, comme dans

le combat à la corde, ces équipes tirent en sens contraire le corps d'un immense naga. Or, ce naga est enroulé en son centre autour d'une montagne, laquelle repose sur une tortue, comme sur un pivot. Le rythme des efforts opposés fait tourner la montagne, laquelle baratte l'océan, et de ce mouvement tourbillonnaire naît Vichnou. On le voit s'élever au-dessus de la cime, et de gauche et de droite naît autour de lui un vol infini d'esprits célestes, de figures dansantes.

Ces scènes de la foi brahmanique voisinent pacifiquement avec une collection de bouddhas les uns assis, les autres debout, qu'on a entassés dans une galerie et qui sont médiocres. Encore une tour à escalader, encore des chapelles, des bas-reliefs, des marches à pic, et nous sommes sur le dernier étage, le plus haut et le plus étroit, qui sert de socle à la grande tiare centrale. Au contraire de ce que les visiteurs de Vincennes pourraient croire, cette tiare ne se découvre de nulle part. Elle est enfermée entre tous ces murs que nous venons de franchir. On se trouve tout à coup, sans recul possible, au pied de ses escaliers vertigineux. Angkor-Vat aboutit à ce dôme immense, à cet autel dresse au-dessus de la terre. Les flèches les plus hardies de nos cathédrales ne sont que la couverture de l'édifice sacré. Ici, l'effort désespéré du grès pour escalader le ciel porte, aussi haut que l'homme peut monter, le sanctuaire lui-même.

Mais Angkor-Vat, tout vaste qu'il est, n'est qu'un temple en dehors de la ville. Ce temple s'est construit, me dit-on, au douzième siècle. La ville s'est élevée au nord ouest, au siècle suivant. C'est Angkor-Thom. Elle a, elle aussi, la forme d'un carré orienté, chaque face étant percée d'une porte en son milieu. Une cinquième porte, sur la face de l'est, servait de passage aux morts. Le centre de la ville était marqué par un temple, le Bayon, tout contourné de tours dont les faces portent d'immenses figures. Quand Delaporte étudia le Bayon, à son second voyage, en 1873, le temple était complètement envahi par la verdure. « La flore capricieuse qui y pénètre de toutes parts, écrit-il, a produit en certains endroits des effets singuliers. Dans une galerie, des racines de banians, après avoir renversé les piliers, ont pris leur place, et ce sont elles qui étançonnent aujourd'hui la

voûte. » Tout ce fourré végétal a été enlevé et le temple est nu. Mais il menace ruine. La tour centrale est comme divisée en feuillets verticaux de grès, qui s'écartent vers le haut et semblent prêts à s'écrouler. Un jeune et hardi architecte a commencé les travaux de consolidation. J'ai vu les premières échelles calées, comme au flanc d'une montagne, sur les faces impassibles.

La magistrale qui va du Bayon à la porte sud est entièrement déblayée. C'est maintenant une vaste avenue que bordent des terrasses, où médite la statue du roi lépreux. De charmants bas-reliefs qui parent des murs entiers, et le long desquels on se glisse dans d'étroits couloirs, n'ont plus la fermeté magnifiquement des frises d'Angkor-Vat, mais cette mollesse, cet esprit d'anecdote, cette vie un peu superficielle qui marque le début des décadences. La ville limitée par le carré de l'enceinte n'est pas très étendue. Mais si on en sort, voici que dans la forêt on trouve de nouveaux temples, dont quelques-uns comme le Pré-rup, sont tout à fait archaïques. De ces temples extérieurs, perdus dans la forêt, l'un, le Ta-prohen, a garde son revêtement végétal, et nous laisse deviner ce qu'était Angkor aux yeux des premiers explorateurs. Au bout d'une allée, dans l'ombre humide et profonde, les pierres et les arbres mêlent leurs motifs. Une voûte a été ceinturée par une racine, qui l'enveloppe comme la douve enveloppe le tonneau. Dans une cour étroite, deux immenses fromagers élèvent leurs troncs blancs, tendus de draperies d'écorce. Les portes rectangulaires, les marges qui entourent les pavillons, les fenêtres en fer de barbon, les colonnes renversées, les blocs épars,

tout baigne dans le fluide vert de la forêt. La sève respandit, la pierre s'effrite. Celle-ci retourne à la terre, qui l'ensevelit déjà. Celle-là éclate en dais et en panaches. L'œuvre humaine se dissout. On ne sait quelle mélancolie donne à sa force disjointe une grâce pathétique. Et sur les blocs gris et disjointes, la nature pousse un cri de triomphe.

Ces temples plus anciens que la ville et qui l'encadrent, étaient assez énigmatiques. De quelle ville, antérieure à Angkor-Thom, sont-ils les contemporains ? Or au sud d'Angkor-Thom, voici que s'élève sur la droite, quand on sort des murs, une de ces hauteurs isolées, qu'on appelle au Cambodge des *pnoms* : c'est le Pnom-Bakheng. Elle a été étudiée par cet archéologue admirable qu'est M. de Gôloubef. Ici, je suis un peu embarrassé pour exposer des résultats qui n'ont pas tous été publiés, et dont les comptes rendus ne coïncident pas toujours exactement. Ce qui se mble certain, c'est que le Pnom-Bakheng marquerait le centre d'une ville très ancienne, élevée sans doute au *x^e* siècle. Jusqu'où s'étendait cette ville archaïque ? Un article que j'ai sous les yeux l'imagine immense, et englobant dans son enceinte les temples extérieurs. Un plan que j'ai vu dessine au contraire un carré qui irait au nord jusqu'au Bayon et qui au sud dépasserait Angkor-Vat. Autrement dit, la ville de M. de Gôloubef aurait couvert toute la partie méridionale d'Angkor-Thom et aurait compris dans son périmètre l'emplacement d'Angkor-Vat. Ainsi est soulevé un coin du linceul vert dans lequel la nature a enveloppé la cité morte. Quels chets d'œuvre inconnus y a-t-elle ensevelis ?

HENRY BIDOU